



Série "60 ans d'intercommunalité" // épisode 1

60 ans d'intercommunalité : hier, aujourd'hui, demain...

01-02-25 - 06:30

Imprimer

District (1965), Agglomération (2002) et Métropole (2015) sont les trois grandes étapes de l'intercommunalité à Montpellier. Le développement de ses compétences et ressources est à l'origine d'aménagements majeurs au bénéfice des habitants et des entreprises du territoire.



Le tramway métropolitain : une réalisation majeure permise par la coopération intercommunale. La ligne 1 est inaugurée en juin 2000 - ©Archives de Montpellier - Hugues Rubio

Écouter

Créé en janvier 1965 par arrêté préfectoral, sous le mandat de Jacques Delmas, le District Urbain de Montpellier n'investit pas immédiatement le champ nouveau de l'intercommunalité. Il limite son action à la gestion des ordures ménagères (décharge du Thot) et à la création de zones d'activités. Il faut attendre l'élection en 1977 de Georges Frêche, très impliqué dans la décentralisation, pour endosser de nouvelles compétences : secours et incendie, mais surtout développement économique.

Montée en compétences

La création du Bureau du Développement économique en 1978, une première en France, va permettre de travailler sur un bassin d'emploi élargi et de préfigurer la future TechnoPôle (Agropolis, Héliopolis, Euromédecine, Cap Alpha...). En 1981, la compétence transports est acquise et mène à une municipalisation rapide du réseau

alors géré par le concessionnaire privé CTM. Le tunnel de la Comédie (1984) accompagne l'évolution du schéma de transports communal, auparavant organisé en étoile à partir de la gare. « *Petit à petit, nous passons d'une intercommunalité de mise en commun des moyens à une véritable solidarité permettant un aménagement du territoire plus efficace et plus en phase avec la géographie du bassin de vie global* », estime Christophe Moralès, ancien adjoint municipal, vice-président du District de 1985 à 1995, puis de l'Agglomération de 2008 à 2014.



Janvier 1965 : arrêté préfectoral actant la création du District Urbain de Montpellier - ©Archives de Montpellier



Janvier 1965 : arrêté préfectoral actant la création du District Urbain de Montpellier (page 2) - ©Archives de Montpellier



Octobre 1964 : le journal municipal évoque la création future du District de Montpellier - ©Archives de Montpellier



Septembre 1965 : le journal municipal annonce et explique la création du district en 1965 - ©Archives de Montpellier

- 0
- 1
- 2
- 3



Janvier 1965 : arrêté préfectoral actant la création du District Urbain de Montpellier - ©Archives de Montpellier



Janvier 1965 : arrêté préfectoral actant la création du District Urbain de Montpellier (page 2) - ©Archives de Montpellier



Octobre 1964 : le journal municipal évoque la création future du District de Montpellier - ©Archives de Montpellier

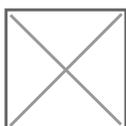


Septembre 1965 : le journal municipal annonce et explique la création du district en 1965 - ©Archives de Montpellier

[Précédent](#) [Pause](#) [Suivant](#)

Transports, gestion de l'eau et des déchets, équipements sportifs et culturels...

La montée en compétences se poursuit progressivement : réalisation et gestion des équipements culturels et sportifs (1988), assainissement des eaux usées (1989), traitement des ordures ménagères (1991) ... « *Cela va permettre le développement d'équipements centraux, comme le centre de tri Déméter en 1994 (modernisé en 2020), ou la Piscine Olympique Angelotti en 1996, et périphériques, tels les réseaux de piscines, de médiathèques et de déchetteries, le raccordement de tous les réseaux communaux au réseau central, ou encore la station d'épuration Maera en 2006 (modernisation en cours). La première ligne de tramway en 2000, et les suivantes, font partie également des réalisations majeures de l'intercommunalité » , précise Claude Cougnenc, ancien secrétaire général du District, puis directeur général des services de la Ville de 1982 à 2004.*



Septembre 1985 : agents et élus posent devant les premiers locaux en propre du District de Montpellier, rue Marcel de Serres - ©Archives de Montpellier



Septembre 1985 : inauguration des premiers locaux du District de Montpellier -
©Archives de Montpellier



Septembre 1985 : Georges Frêche préside la séance du conseil du District de
Montpellier après l'inauguration des locaux - ©Archives de Montpellier

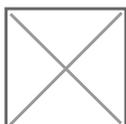


1992 : l'amélioration des transports publics locaux est depuis longtemps au coeur des
missions de l'intercommunalité - ©Archives de Montpellier

- 0
- 1
- 2
- 3



Septembre 1985 : agents et élus posent devant les premiers locaux en propre du
District de Montpellier, rue Marcel de Serres - ©Archives de Montpellier



Septembre 1985 : inauguration des premiers locaux du District de Montpellier -
©Archives de Montpellier



Septembre 1985 : Georges Frêche préside la séance du conseil du District de
Montpellier après l'inauguration des locaux - ©Archives de Montpellier



1992 : l'amélioration des transports publics locaux est depuis longtemps au coeur des
missions de l'intercommunalité - ©Archives de Montpellier

[Précédent](#) [Pause](#) [Suivant](#)

☐ À la suite de la loi Chevènement de 1999, qui dote l'intercommunalité de ressources propres via la mise en commun de toutes les taxes professionnelles, la naissance de l'Agglomération entre 2001 et 2005 est difficile. Elle passe de 38 communes en 2002, à 31 entre janvier 2004 et janvier 2005. Palavas-les-Flots, La Grande-Motte, Mauguio, Saint-Aunès, Saint-Clément-de-Rivière, Saint-Gély-du-Fesc et Teyran quittent l'intercommunalité. Dans la foulée, suite à une décision préfectorale défavorable, la fusion avec les communautés voisines du Bassin de Thau et du Nord du Bassin de Thau est bloquée, empêchant la constitution d'une communauté urbaine. Il faudra attendre janvier 2015 pour l'étape suivante : la Métropole.

Attractivité économique = emplois et recettes fiscales

2006 et 2007 sont néanmoins le temps de la reconnaissance internationale pour Montpellier, labellisée « ville européenne à fort potentiel », comme Manchester ou Turin, et dont le BIC reçoit le prix du meilleur incubateur mondial. L'acte III de la décentralisation en octobre 2014 permet de clarifier les règles de gestion de l'intercommunalité (le préfet ne peut plus intervenir) et de créer la Métropole. Nous fêtons cette année ses 10 ans. Son action récente se concentre sur le développement des mobilités décarbonées, l'attractivité économique et culturelle, ainsi que la rénovation urbaine et énergétique.



1994 : Georges Frêche explique le fonctionnement de l'usine de tri Demeter aux collégiens - ©Fondation Georges Frêche



2000 : Georges Frêche présente une carte du futur réseau de tramway - ©Archives de Montpellier

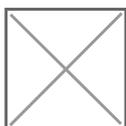


La station d'épuration Maera, située à Lattes, est en cours de modernisation et d'agrandissement - © Christophe Ruiz



Inauguré en 2007, le GGL Stadium, où évolue le MHR, a par exemple accueilli l'an passé l'équipe féminine australienne de rugby à VII lors de sa préparation olympique - © F. Damerdji

- 0
- 1
- 2
- 3



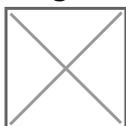
1994 : Georges Frêche explique le fonctionnement de l'usine de tri Demeter aux collégiens - ©Fondation Georges Frêche



2000 : Georges Frêche présente une carte du futur réseau de tramway - ©Archives de Montpellier



La station d'épuration Maera, située à Lattes, est en cours de modernisation et d'agrandissement - © Christophe Ruiz



Inauguré en 2007, le GGL Stadium, où évolue le MHR, a par exemple accueilli l'an passé l'équipe féminine australienne de rugby à VII lors de sa préparation olympique - © F. Damerdji

[Précédent](#) [Pause](#) [Suivant](#)

Penser l'avenir avec les intercommunalités voisines

Les défis à relever seront de poursuivre l'aménagement du territoire en réussissant la transition écologique, et de construire à l'échelle de ce territoire les politiques des mobilités et d'aménagement pour un bassin de population proche des 900 000 habitants. Cela passera par des liens plus forts avec les communautés de communes voisines que sont Sète Agglopôle Méditerranée, Pays de l'Or, Pays de Lunel, Grand Pic Saint Loup, Vallée de l'Hérault, Lodévois et Larzac, Hérault Méditerranée et du Clermontais. L'Agence du Développement et des Transitions du territoire a été créée en 2023 dans cette optique.



Hôtel de Métropole, pose des logos en 2015 - © Richard Hawkins - 3M



2023 : lancement de l'Agence de Développement et des Transitions du territoire - © Christophe Ruiz

- 0
- 1



Hôtel de Métropole, pose des logos en 2015 - © Richard Hawkins - 3M



2023 : lancement de l'Agence de Développement et des Transitions du territoire - © Christophe Ruiz

[Précédent](#) [Pause](#) [Suivant](#)

Source URL: <https://encommun.montpellier.fr/articles/2025-02-01-60-ans-dintercommunalite-hier-aujourd'hui-demain>